

## **Compte-rendu du conseil municipal en date du 27/07/2015**

### **1-Poste de responsable de garderie périscolaire : passage d'un CDD à un CDI :**

Madame Marceline PRIGENT remplissant les conditions suivantes :

- Etre en fonction
- Durée de services effectifs continus au moins égale à six ans au 01/10/2015.
- Agent non titulaire recruté sur des emplois permanents dont la durée de travail hebdomadaire est inférieure ou égale à 17h30 mn dans une communes dont la population est inférieure à 1 000 habitants.

⇒ Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, de lui proposer **un contrat à durée indéterminée** à compter du 01/10/2015 en qualité de responsable de la garderie périscolaire

- durée hebdomadaire de service (D.H.S) : 15 heures 15 minutes
- IB : 244 IM : 309

---

### **2-Agrandissement du vestiaire du club de l'U.S Trémel : mission de maîtrise d'œuvre pour le montage d'un dossier de permis de construire.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition d'honoraires de Monsieur Philippe PRIGENT, architecte D.P.L.G 33 route de Trébeurden 22 300 Iannion :

Missions de base loi MOP

Esquisses, avant-projet sommaire, avant-projet définitif, dépôt de permis de construire.

Montant H.T : 1800.00 € T.V.A 20% : 360.00 € T.T.C : 2 160.00 €

---

### **3-Repas du C.C.A.S**

Le repas du C.C.A.S à l'attention des anciens est programmé le samedi 12 septembre 2015 à 12h00 dans la salle polyvalente de Trémel

---

### **4-Site internet de la commune de Trémel**

La commune de Trémel possède désormais son site internet : <http://www.tremel.bzh>